

Q ? Le prestataire a-t-il été choisi

R ! Oui, il s'agit de la société ALLIANCE RESEAUX qui a déployé le même type d'outil dans d'autres régions françaises : l'Auvergne, la Vendée, la Drôme, les Vosges...

Q ? Je ne suis pas labellisé Gîtes de France ou Clévacances. Pourrai-je accéder au dispositif ?

R ! Oui. Ce dispositif n'est pas réservé à un label en particulier. La seule obligation qui vous est faite est d'obtenir un minimum de qualité garantie par le classement meublé de tourisme pour les gîtes et d'être référencé pour les chambres d'hôtes (Voir rubrique porteur de projet de l'espace pro du CDT Aisne).

Q ? Quel sera le coût si j'intègre cette plateforme de réservation ?

R ! Le modèle économique a été défini. Ce sera un abonnement annuel très accessible pour un montant de 50 € à 100 € selon la taille de l'hébergement.

Q ? Comment fonctionne le logiciel qui me permettra de gérer mes disponibilités et plus généralement mon offre ?

R ! Aucun logiciel ne sera installé sur votre ordinateur donc aucune maintenance à prévoir. Toutes les saisies et mises à jour se feront via Internet par un accès sécurisé à un serveur. Le Comité Départemental du Tourisme se chargera de vous donner la marche à suivre pour l'utilisation de cet outil (voir ci-dessous).

Q ? Y aura-t-il bien une seule saisie ?

R ! Oui même si votre offre remonte sur plusieurs sites web (Région, Département, Office de Tourisme de votre territoire) **vous n'aurez à saisir qu'une seule fois vos disponibilités** (qui nécessitent cependant une actualisation). Celles-ci remonteront automatiquement sur tous les sites web, y compris sur le vôtre si vous décidez d'intégrer le moteur de réservation.

Q ? Il me sera donc possible d'intégrer sur mon propre site web une fonction de réservation en ligne ?

R ! Oui et c'est un point fort de notre système car si vous le souhaitez, le moteur de réservation pourra s'intégrer dans la maquette de votre site web. Nous fournirons au concepteur du site les éléments techniques nécessaires. La manipulation sera simple.

Q ? Et si je n'ai pas de site web ?

R ! Et bien nous vous proposerons d'intégrer le dispositif de formation et d'assistance (dispositif gratuit animé par le CRT et le CDT) vous conduisant vers la réalisation puis la mise en ligne d'un site web :

↳ module 1 « comment concevoir un site web »

↳ module 2 « création de son site web » en s'appuyant sur la solution proposée par le prestataire JIMDO (<http://fr.jimdo.com/>) avec une version gratuite limitée et une version professionnelle à moindre coût (5 €/mois) intégrant de nombreuses fonctionnalités et permettant d'administrer soi-même son site...

Q ? Sera-t-il possible d'aller jusqu'à proposer le paiement en ligne ?

R ! Oui. Cette option sera « activable » en fonction de vos souhaits et de la maturité de votre projet. Deux solutions seront envisageables :

↳ un système de micro-paiement (de type Paypal, Paybox, etc.)

↳ un système de vente directe mais qui nécessitera le respect des obligations liées à la vente à distance (ce qui suppose aussi un accord avec votre banque)

Q ? Quelle sera la valeur ajoutée de cette plateforme par rapport à la myriade de sites web de tourisme déjà en ligne ?

R ! C'est le défi des acteurs du tourisme en Picardie. D'abord en partant tous ensemble (Picardie, Aisne, Oise, Somme, grands Offices de Tourisme) on va « booster » la fréquentation de cette plateforme et offrir aux internautes une offre dense et diverse. D'autre part, nous proposerons des produits, des contenus que l'on ne retrouve justement pas dans les sites web 'concurrents' grâce à des descriptifs séduisants, des visuels de qualité, de la cartographie.... Bref tout sera fait pour transformer naturellement le coup de cœur d'un internaute en acte de réservation.

Q ? Quand allez-vous mettre en place ce dispositif ?

R ! Il sera opérationnel à partir de fin mars 2010 ce qui nécessite de mobiliser l'offre et de former les prestataires entre octobre 2009 et février 2010.

Q ? Qui puis-je contacter pour en savoir plus ?

R ! Cécile LEMBREZ (Tel 03 23 27 76 76 ou c.lembrez@cdt-aisne.com) assistante web qui pilote le projet au niveau du Comité Départemental du Tourisme de l'Aisne. Consulter également cette rubrique de notre espace pro : <http://www.pro-evasion-aisne.com/Vos-outils/Internet-Tourisme/Systeme-regional-de-reservations>